

américaines. Les États-Unis mènent présentement des enquêtes sur les importations en provenance de 20 pays, dont le Canada. Les décisions finales sur le dumping et sur le subventionnement devraient être rendues le 21 juin.

«Nous suivrons cette situation de très près, a déclaré le ministre Wilson. Nous sommes prêts à agir s'il y a une augmentation subite et préjudiciable des importations.»

Le ministre Mazankowski a noté, qu'en vertu du Tarif des douanes, le gouvernement a le pouvoir d'imposer immédiatement une surtaxe s'il juge que les importations causent ou menacent de causer un préjudice grave à l'industrie canadienne. «Le TCCE n'a constaté aucune menace immédiate de préjudice, mais le Comité de surveillance des importations suivra l'évolution de la situation en permanence», a ajouté M. Mazankowski.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

ou avec :

M. Tom Van Dusen
Secrétaire de presse du ministre des Finances
(613) 996-7861